

Compte provisoire des travaux exécutés pendant [les années 1883 à 1888

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Compte provisoire des travaux exécutés pendant [les années 1883 à 1888 : (Loi des finances des 29 décembre 1882 et 30 janvier 1884.)

Adresse bibliographique : Paris : Imp. nationale, 1884 à 1889

Description matérielle : In-fol. (44 cm)

Collection : Ministère de la Marine. Direction de la comptabilité générale. Bureau de la Comptabilité des matières

Appartient à la collection : Ministère de la Marine. Direction de la comptabilité générale. Bureau de la Comptabilité des matières